

L'honorable ministre nous disait également que le problème le plus important consistait à savoir diriger notre prospérité et qu'il ne prévoyait pas un renversement futur de notre tendance vers une progression de notre économie.

Il laisse entendre que la production augmente à un rythme normal d'environ 7 p. 100, et que nous réussissons assez bien à passer du régime d'expansion accéléré de l'année dernière au rythme de croissance plus soutenable qui commence à se manifester.

Je n'ai pas l'intention de faire un résumé du discours de l'honorable ministre, mais je tiens à souligner son honnêteté intellectuelle et sa franchise.

Je lisais cependant avec angoisse, ces jours derniers, que la guerre au Vietnam crée une situation financière à l'échelon international qui ne peut que nous inquiéter. C'est pourquoi le gouvernement doit unir sa voix au concert de toutes les autres, afin que la paix revienne dans cette partie du monde.

Le problème financier n'est certes pas la seule raison pour le retour à la paix, mais c'en est une excellente dans le cadre de notre discussion actuelle.

L'honorable ministre s'efforce de nous montrer et suggérer que le gouvernement doit comprimer ses dépenses pour l'année prochaine, pour la prochaine année financière.

J'en suis, mais surtout pour une planification de dépenses prioritaires. Et, parmi celles-ci, j'aimerais en souligner quelques-unes. Elles ne sont pas par ordre d'importance, je les prends comme elles me sont venues. Elles sont toutes importantes et prioritaires, à mon avis.

Par exemple, l'extrapolation de l'Expo peut devenir un gage d'amitié et de confiance du reste du Canada envers la province de Québec. Inutile de souligner le succès extraordinaire de cette manifestation du centenaire de la Confédération, mais, aujourd'hui, nous en sommes arrivés à la fin. Des études ont été faites au sujet de l'extrapolation de l'Expo, et tous et chacun d'entre nous peuvent avoir des idées personnelles sur l'avenir de cette manifestation.

Je crois que, dans le cadre de la compression des dépenses, devrait entrer en priorité l'avenir de cette manifestation, que ce soit dans le domaine éducationnel—ce que je préférerais—ou dans le domaine touristique ou tout autre domaine.

J'espère que le gouvernement fédéral, comme il l'a fait dans le passé, pour cette manifestation, continuera d'accorder son aide la plus entière.

Une autre priorité, pour moi, monsieur l'Orateur, est la réforme pénitentiaire et de notre système judiciaire au Canada, afin que nous puissions apporter une solution rapide

[M. Lachance.]

au problème de la réhabilitation de ceux qui doivent payer leur dette à la société.

J'ai eu l'occasion d'en discuter plusieurs fois en cette Chambre, c'est un de mes sujets préférés.

• (5.50 p.m.)

Je dois dire que je ne vois pas encore, dans le programme législatif du gouvernement, et ce malgré quelques années de débat sur cette question, de mesures devant être présentées dans ce domaine, mesures qui pourraient permettre, par exemple, la destruction de dossiers judiciaires, la mise sur pied d'un organisme qui verrait à surveiller la réhabilitation de ceux qui sortent de nos pénitenciers, d'un organisme qui verrait à promouvoir l'éducation planifiée dans nos pénitenciers, d'un organisme qui verrait à ce que les portes du Service civil, fédéral, provincial ou municipal, soient éventuellement ouvertes aux détenus libérés et, enfin, une réforme pénitentiaire humaine, qui ne soit pas basée seulement sur de la pierre et sur des clôtures.

Un autre sujet prioritaire qui, je l'espère, éviterait la compression, le rouleau compresseur, serait dans le domaine de la main-d'œuvre et du recyclage de l'éducation.

Notre économie étant en progression, la machine a fait de tels progrès qu'elle dépasse l'intelligence, peut-être pas l'intelligence comme la connaissance que nous avons des effets de cette machine, et il y a lieu de procéder à une intégration plus grande entre l'activité humaine et la science et la machine.

Parmi les moyens d'en arriver à cette intégration de la machine et de la main-d'œuvre, il y a lieu, à mon sens, de promouvoir tous les moyens possibles d'éducation et de recyclage de la main-d'œuvre.

Je dois reconnaître que le gouvernement a fait des progrès dans ce domaine, que des mesures législatives ont été proposées, mais il faudrait nécessairement que ces mesures législatives soient poussées au plus haut degré.

En général, il y a aussi tout un projet d'intérêt éducationnel. Le peuple canadien a un haut degré, un haut standard de vie, et le choix d'éducation . . .

M. Latulippe: C'est tout à crédit!

M. Lachance: C'est peut-être à crédit, mais cela est basé sur le crédit et la valeur du potentiel du Canada: en général, tout projet d'éducation.

Je garde pour la fin de cette énumération, monsieur l'Orateur, le problème extrêmement complexe des relations fédérales-provinciales. Un meilleur partage des juridictions dans le domaine fiscal sera un puissant levier pour résoudre nos problèmes d'ordre constitutionnel.

Monsieur l'Orateur, j'avais l'occasion, le 3 juin dernier, de prendre la parole devant un